

LA REVUE DOMINICAINE: UN PAYS LITTÉRAIRE À BÂTIR

La Revue dominicaine succède en 1915 au *Rosaire*¹, publication des Dominicains destinée aux membres des communautés religieuses et consacrée au culte marial ainsi qu'à «l'étude, sinon la solution, de certaines questions intéressant la foi ou les moeurs, ou la piété en général» (Beaulieu et Hamelin, 1973-1987, t. III, p. 360).

Une revue catholique

Sous la direction du Père Marc-Antonin Lamarche (de 1915 à 1940) puis du Père Marcel-Marie Desmarais (de 1941 à 1944), *la Revue dominicaine* élargit ses horizons mais demeure fondamentalement une publication catholique soucieuse de la «propagation de la Foi» (janvier 1931, p. 4). De 1930 à 1944, une grande partie des textes de la revue sont consacrés à des sujets religieux. Plusieurs prêtres traitent de questions théologiques, quelques-uns cherchent à édifier les lecteurs.

Marc-Antonin Lamarche définit la revue comme un «organe de pensée religieuse et sociale, avec un regard sur tout ce qui relève de la critique catholique: manifestations de tout genre, art et morale, production littéraire, théologie, philosophie...» (février 1937, p. 59). Aussi y trouve-t-on divers articles ayant trait à la société. Le discours anticommuniste apparaît plusieurs

Littératures, n° 7 (1991)

¹ *Le Rosaire* (1902-1915) a lui-même été précédé par *le Rosaire et les autres dévotions dominicaines* (1895-1902).

fois dans la revue. On dénonce également l'américanisation des Canadiens français.

Sous la direction du Père Desmarais, *la Revue dominicaine* «effectue un retour aux sources: la spiritualité, la pensée théologique et philosophique et la doctrine sociale de l'Église reprennent la primauté» (Beaulieu et Hamelin, 1973-1987, t. III, p. 361). A cette époque, les textes liminaires portent le plus souvent sur des questions religieuses ou célèbrent les grandes fêtes liturgiques. Une nouvelle chronique, «Directives pratiques», poursuit une visée morale: un prêtre répond à des questions du public ou disserte sur des sujets de nature religieuse, un peu à la manière de *L'heure dominicale*².

Sur le plan social, la revue adopte des positions traditionnelles. Sa perception de la France et sa vision du Canadien français sont empreintes de conservatisme. Le Père Chenu exprime sa nostalgie de la vieille France catholique, celle qui a produit un «beau type humain», le Français qui a «[l'] amour de la tradition et [la] passion du progrès» (février 1931, p. 97, 101). C'est ce type d'homme que l'on propose comme modèle au Canadien français. Pour les rédacteurs de *la Revue dominicaine*, la France reste la «fille aînée de l'Église», comme le rappelle Philippe Deschamps, c.s.v. (mars 1944, p. 187). Aussi, touchés par la détresse de ce pays en guerre, lancent-ils un appel aux Canadiens français.

Ces derniers ont une «mission»: garder la province de Québec catholique et francophone. Roger Duhamel rappelle aux lecteurs qu'ils sont les «héritiers de la civilisation française»; pour lui, la culture apportera le salut aux Canadiens français, qui doivent s'imposer par «des victoires spirituelles» (mars 1944, p. 150). Il faut aussi qu'ils aient des familles nombreuses, soutient Rex Desmarchais, préoccupé de la survivance de la nation (mars 1944, p. 152-162). L'orthodoxie clérico-nationaliste est donc éminemment présente dans la revue.

² *L'heure dominicale* est une émission radiophonique diffusée à Radio-Canada et animée par Marcel-Marie Desmarais. A plusieurs reprises, *la Revue dominicaine* sert la cause de l'émission de son directeur. Voir, par exemple, [Communiqué de Radio-Canada], «Le sens des faits. Indiscrétion au presbytère?», décembre 1943, p. 308-309.

Sans être un périodique novateur, *la Revue dominicaine* fait tout de même preuve d'une relative ouverture d'esprit. Les prêtres sont les principaux artisans de la revue mais des laïcs y prennent également la parole. Cependant, la revue ne cautionne que le discours clérical. A cet effet, une notice figurant en page couverture d'une livraison de 1936 stipule que «la Revue ne sera pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de saint Dominique» (février 1936, p. 63).

Pendant la crise et la guerre, le public cible du périodique ne se limite plus aux religieux. *La Revue dominicaine* apparaît au Père Lamarche comme une «revue doctrinale où la théologie quitte les rayons silencieux des bibliothèques pour atteindre les profanes» (novembre 1940, p. 210). Selon lui, son public se compose de plusieurs groupes de lecteurs «diversement cultivés» (janvier 1931, p. 4). En fait, la teneur des articles laisse voir que *la Revue dominicaine* est destinée à l'élite canadienne-française, d'abord cléricale, puis laïque, un public catholique, instruit et cultivé. C'est d'ailleurs à ce type de lecteurs que le directeur dit s'adresser «de préférence» en février 1937 (p. 59).

La place de la littérature

Au même moment, Marc-Antonin Lamarche inclut la littérature parmi les centres d'intérêt de la revue. Au cours des années 1930, la littérature occupe toutefois une place modeste dans *la Revue dominicaine*, qui publie quelques articles de fond ainsi que plusieurs comptes rendus dans la chronique «L'esprit des livres». Elle acquiert une meilleure visibilité en 1943-1944, alors que le nombre d'articles s'accroît. C'est également à cette époque que la création littéraire fait son apparition: la revue publie des contes de Félix Leclerc (juin, septembre et octobre 1943) ainsi que des poèmes du Père Hyacinthe-Marie Robillard (février et avril 1944) et de Augusto Frederico Schmidt, un auteur brésilien (juillet-août 1943). Tout à fait dans la ligne de la revue, les contes sont «moraux» et les poèmes pieux.

Parmi les auteurs étudiés, on trouve nécessairement des prêtres et des écrivains catholiques³. En 1930-1931 et 1936-1937, *la Revue dominicaine* s'intéresse surtout aux auteurs canadiens-français, tandis qu'en 1943-1944, elle fait autant de place aux écrivains français que canadiens-français. Le nombre imposant d'oeuvres françaises réimprimées au Québec pendant la guerre explique sans doute ce changement.

Les principaux collaborateurs des pages littéraires sont les Pères Marc-Antonin Lamarche, Albert Saint-Pierre et Gabriel-M. Lussier ainsi que Séraphin Marion, Berthelot Brunet, Guy Sylvestre, Albert Lacroix et Rex Desmarchais. L'auteur d'*Ébauches critiques* imprime sa marque à *la Revue dominicaine*: sa conception plutôt traditionnelle de la littérature s'allie à un vif intérêt pour la production canadienne-française.

L'idée de littérature

«Il n'est pas d'activité proprement humaine, pas une science, pas un art, pas un mouvement social qui ne soit susceptible d'imprégnation catholique», affirme Marc-Antonin Lamarche (janvier 1931, p. 3). Jusqu'où va cette «imprégnation» dans les pages littéraires de *la Revue dominicaine*? Nul doute que le lieu de publication influence l'orientation des articles portant sur la littérature. Certaines questions se posent alors. Une revue émanant d'une communauté religieuse doit-elle privilégier les auteurs catholiques, voire les défendre? La littérature doit-elle être au service de la religion? Un écrivain a-t-il des obligations «morales»? Un critique — qu'il soit prêtre ou non — a-t-il, lui aussi, de telles obligations? On ne saurait répondre catégoriquement par l'affirmative à toutes ces questions.

Dans *la Revue dominicaine*, l'intérêt pour les écrivains catholiques est certain. Plusieurs articles leur sont consacrés. On s'intéresse aussi aux auteurs qui sont «en sympathie avec le christianisme» (Gérard Paré, juillet-août 1943, p. 16) et on dénonce les écrivains «hostiles à la foi» (M.-A. Lamarche, juin 1936, p. 392). La plupart de ces articles cherchent à édifier les

3 Par exemple: Henri d'Arles, Marc-Antonin Lamarche, Lionel Groulx, Félix-Antoine Savard, Paul Claudel et François Mauriac. Voir Berthelot Brunet, «Les lettres catholiques», mars 1937, p. 117-127; avril 1937, p. 177-190.

lecteurs, mais ceux de Berthelot Brunet, tout en se conformant assez bien à la pensée catholique, témoignent d'une plus grande liberté de pensée. L'ironie de Brunet n'épargne pas les auteurs consacrés des lettres catholiques françaises.

Pour quelques-uns, la littérature pourrait se définir comme un instrument de défense et de célébration du catholicisme. Tel un apôtre, l'écrivain catholique est investi d'une «mission»: «travailler à l'édification du Corps mystique du Christ», comme le déclare Thomas Couët (octobre 1930, p. 540). Pour plusieurs prêtres, l'écrivain a des obligations. Il se doit d'être «responsable», selon le Père Raymond-M. Charland (mai 1937, p. 229). Plusieurs collaborateurs de la revue accordent une grande importance à l'aspect moral des oeuvres littéraires. On distingue ainsi les «bonnes» lectures des «mauvaises», les «romans sensuels», comme les appelle R.-M. Voyer (novembre 1930, p. 600), inspirant surtout la méfiance. Si on mentionne les noms — et parfois les oeuvres — d'auteurs «dangereux» comme Flaubert, Colette ou Radiguet, c'est surtout pour mettre les lecteurs en garde contre cette littérature «immorale».

Dans cette optique, le critique littéraire a un rôle de directeur de conscience. Pour Albert Lacroix, un critique doit nécessairement tenir compte de «la valeur morale des oeuvres analysées» (décembre 1943, p. 314). Marc-Antonin Lamarche est tout à fait conscient de la position délicate du prêtre critique (juin 1930, p. 319): celui-ci «a beau mesurer son langage, [...] toujours on l'imagine, s'il frappe, préoccupé de défense religieuse et morale». Le directeur de la revue souhaite dissocier critique et religion. Cependant, il exprime son admiration pour le travail d'un critique français, l'abbé Louis Bethléem, qui, «débordé par la vague pornographique», n'a d'autre choix que de faire office de censeur (juin 1936, p. 393).

Les collaborateurs de *la Revue dominicaine* ne tiennent pas seulement un discours moral sur la littérature. Ils la considèrent aussi d'un point de vue esthétique. Car le critique est également décrit par Rex Desmarchais (septembre 1943, p. 78) comme un «éducateur du goût», cultivé et honnête. Marc-Antonin Lamarche réclame une critique «basée autant que possible sur l'intelligence des oeuvres et conduite en toute impartialité» (juin

1930, p. 324). S'il ne saurait être question d'une « doctrine littéraire » de *la Revue dominicaine*, on peut toutefois dégager certaines constantes du discours métalittéraire qui s'y tient.

En 1930-1931, le texte littéraire doit s'inscrire dans la tradition. Pour Lamarche, une oeuvre réussie se distingue par son « respect des convenances, du vocabulaire et de la syntaxe » (juin 1930, p. 323). Un poème se plie aux règles de la versification tandis qu'un roman comporte des personnages bien campés ainsi qu'une intrigue intéressante et vraisemblable. Le réalisme de l'oeuvre est, à cette époque, un critère important. Il apparaît même à Séraphin Marion comme « le fondement de l'art » (novembre 1930, p. 614). Il s'agit, bien sûr, d'un réalisme « sain », très loin du naturalisme de Zola, auteur vilipendé.

En 1936-1937 et en 1943-1944, ce respect de la tradition importe moins. Les collaborateurs de *la Revue dominicaine* manifestent une certaine largeur d'esprit en accueillant favorablement des oeuvres qui défient les conventions. Rex Desmarchais ne reproche pas à Saint-Denys Garneau (février 1944, p. 90-101), ni Guy Sylvestre à Louis Aragon (mars 1944, p. 163-172), les distances qu'ils prennent avec la poésie traditionnelle. Les portraits que l'on fait de ces deux écrivains sont révélateurs. Aragon est présenté comme un poète engagé qui chante la douleur de la France dominée, tandis que Saint-Denys Garneau est décrit comme un poète « pur », situé au-dessus des contingences et indifférent à sa position dans le champ littéraire. On accepte donc la modernité de ces auteurs dans la mesure où ils peuvent figurer dignement — en tant que « personnages littéraires » — dans une revue catholique.

La littérature canadienne-française

Durant les années 1930, *la Revue dominicaine*, sans doute sous l'impulsion de Marc-Antonin Lamarche, accorde la priorité aux écrivains canadiens-français. Le directeur, qui plus tard appréciera le « nationalisme littéraire » (février 1944, p. 117) d'un Félix-Antoine Savard, exprime à plusieurs reprises son goût pour les oeuvres littéraires locales. Berthe Delisle

recommande également la lecture d'oeuvres d'auteurs «de chez nous» (avril 1931, p. 241).

Pour sa part, Séraphin Marion sympathise avec les régionalistes, sans toutefois chercher à ranimer le débat qui a opposé ceux-ci aux exotistes. Le critique loue les vers d'Alfred DesRochers tandis qu'il s'en prend aux «paysages fades et irréels» des exotistes (novembre 1930, p. 614).

Pour Marc-Antonin Lamarche, il est vital que la littérature canadienne-française bénéficie d'une bonne diffusion. Le mandat de la Société des écrivains canadiens est alors clair: elle doit se consacrer à une «tâche urgente et incessante: *la défense du livre canadien*» (M.-A. Lamarche, mai 1937, p. 260). Le critique soulève alors la question des droits d'auteurs et se préoccupe du marché du livre canadien-français. L'exportation en France lui semble nécessaire, non seulement pour des raisons financières mais aussi pour acquérir un capital symbolique. Les Français devraient être touchés par «des oeuvres de haute marque comme *Un homme et son péché* de Claude-Henri Grignon, *Suite maritime* de Robert Choquette et les *Prières* de Roger Brien».

Durant la guerre, par contre, Rex Desmarchais se montre plus réservé quant à la valeur de la littérature canadienne-française. Le jour où elle pourra se mesurer à la production française lui semble lointain. Peu originale, la littérature locale ne lui paraît guère autonome. Elle n'est qu'une «frêle tige de l'arbre français à peine acclimatée en terre canadienne» (septembre 1943, p. 81). Quelques oeuvres (surtout des romans contemporains⁴) lui semblent néanmoins intéressantes. En attendant d'atteindre les sommets, les écrivains canadiens-français doivent accepter de dépendre intellectuellement de la France.

Car l'oeuvre littéraire française demeure la référence par excellence. Dans *la Revue dominicaine*, on cite en exemple quelques auteurs canadiens-français, mais les maîtres incontestés restent les Français. Le panthéon littéraire de la revue en 1930-1931 est principalement composé de poètes français du

4 Il nomme *La terre du huitième*, *Un homme et son péché*, *Menaud*, *maître-draveur* et *Trente arpents*.

XIXe siècle⁵. Suivent quelques romanciers du XXe siècle, notamment des auteurs de romans «rustiques» comme Louis Hémon ou Charles Sylvestre. En 1936-1937 et 1943-1944, par contre, les «modèles» sont le plus souvent des auteurs français contemporains. Les écrivains catholiques viennent en tête, à commencer par Paul Claudel, considéré par Gabriel-M. Lussier comme «le plus grand poète catholique de tous les temps» (mai 1937, p. 278).

De même, les critiques cités en exemples sont surtout des Français. Toujours selon Desmarchais, les critiques littéraires canadiens-français, s'ils sont souvent dignes d'estime, n'en produisent pas moins des travaux nécessairement inférieurs à ceux des Français, car ces derniers ont eu et ont encore la chance de jauger les «chefs-d'oeuvre du génie français» (septembre 1943, p. 85).

Dans le «pays intellectuel frais découvert» qu'est le Canada français⁶, la création et la critique littéraire n'en sont qu'à leurs balbutiements. De 1930 à 1944, les contours de ce pays se dessinent lentement. Quelques noms surgis des pages de *la Revue dominicaine* servent de balises: Nelligan, DesRochers, Choquette, Savard, Grignon, Saint-Denys Garneau... En septembre 1943, Rex Desmarchais souhaite que d'autres auteurs s'ajoutent à cette liste et espère un roman «social d'inspiration citadine» (p. 86), présentant peut-être que la littérature canadienne-française est à la veille de prendre un tournant.

5 Victor Hugo (souvent cité), Alfred de Vigny, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, etc.

6 L'expression est de Rex Desmarchais, «La balance délicate», septembre 1943, p. 87.